CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 12 octobre 2021

Compte rendu

sous réserve d'approbation par le conseil municipal

<u>Présents</u>: Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Sabine LEROY, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

Absent: M. Christophe FEBVRE

Absents excusés: Christian NOIR (pouvoir à Didier BESSON)

Secrétaire de séance : Noëlle BALLET

Secrétaire : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 20h

Mme MIDOL, de la CAF du JURA, est venue répondre à nos questions sur l'implication de cet organisme au niveau de notre projet de micro-crèche. Nous modifions donc l'ordre du jour afin de la libérer plus rapidement.

1/ Projet de micro-crèche

Monsieur Le Maire refait un résumé de l'historique du projet de l'implantation d'une micro-crèche par le SIVOS et la mutualité française. Le reste à charge était trop important pour les communes du SIVOS, il n'y a pas eu de suite. Il fait ensuite un rapide compte-rendu de la réunion du 04/10 avec présence de Mme LETONDAL, porteur du projet, de quelques conseillers municipaux et des assistantes maternelles du secteur.

Mme MIDOL a la parole pour donner des explications sur les micro-crèches.

Ces micro-crèches, gérées par des privés, s'implantent librement depuis quelques années déjà. Dans ce cas la CAF n'a aucun droit de regard sur le fonctionnement et la qualité de l'accueil. C'est pourquoi la CAF a décidé de lancer des appels à projets afin de les accompagner sur des communes qui ont du potentiel et selon des études de besoins.

La CAF du Doubs soutient depuis longtemps des projets de ce type.

Le choix est défini en fonction d'indicateurs connus : départ en retraite d'un certain nombre d'assistantes maternelles dans les prochaines années, désintérêt progressif du métier, posture parentale qui change en souhaitant une diversité de l'offre.

Cela permet ainsi un suivi de ces micro-crèches et une pérennité. Pour 2021, il s'agit notamment des communes de Monnet-La-Ville, Montrond, Andelot en Montagne et Hauteroche.

L'appel à projet proposé par la CAF permet un accompagnement de la collectivité sur la partie investissement de la structure d'accueil et un engagement sur 11 ans de la qualité de l'accueil. 3 types d'accueil : mensualisation / d'urgence / occasionnel.

Mais, ces micro-crèches privées peuvent également s'installer sans demander l'avis ou l'accord d'aucun organisme.

Il s'agit d'offrir une diversité de l'offre pour les parents mais aussi de retenir les enfants sur notre territoire. Un enfant qui part en garde hors notre territoire ne reviendra sans doute pas à l'école de la commune quand il sera scolarisé.

Une micro-crèche a droit à 12 places donc, pour être à l'équilibre, devra avoir au moins le double d'enfants inscrits.

Madame Midol devra nous fournir des chiffres concernant le nombre d'enfants gardés sur notre territoire.

Une micro-crèche fonctionne avec au minimum 3 personnes. Une telle structure peut accueillir une assistante maternelle et une personne ayant le CAP petite enfance. Des demandes ont été faites de la part d'assistantes maternelles du secteur. Les CV des personnes intéressées sont à envoyer à Madame Letondal.

2/ Approbation du compte-rendu de la séance du 31/08/2021

Mme BERTHET était intervenue lors du conseil sur le manque de communication concernant un cirque installé à GRANGES SUR BAUME sur une zone de pelouses sèches. Cette intervention n'a pas été notifiée sur le compterendu.

M. Jacques COMBE fait cependant remarquer que cette information avait été donnée en réunion d'adjoints le 22/04/2021 en présence des adjoints de GRANGES SUR BAUME.

Après cette rectification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3/ Projet de travaux de Mirebel : sécurisation de la RD471

Début des travaux par le SIE Heute La Roche : 03/11.

Un test réel de bus a été effectué et validé.

Le Conseil valide le projet et autorise la Maire à lancer l'appel d'offres.

POUR à l'unanimité.

A noter que pendant toute la durée de ces travaux, l'éclairage public ne sera pas éteint la nuit.

4/ Point sur le PLU de Crançot

Une nouvelle réunion a eu lieu avec les différentes administrations.

Encore des difficultés pour avancer. Les services administratifs demandent de nouvelles études et un dossier Loi sur l'Eau.

5/ Convention de participation à la contribution du SDIS

La contribution des communes au financement du SDIS a été transférée en 2021 des communes vers la CCBHS au titre d'un transfert de compétence tel que prévu par l'article L1424-35 du CGCT.

Lors du conseil communautaire du 30 septembre dernier, les conseillers communautaires ont validé le principe de la signature entre chaque commune et la communauté de communes d'une convention afin de rembourser le financement communal du SDIS.

Le Maire est autorisé à signer cette convention.

POUR à l'unanimité.

6/ Eclairage public et signalétique

M. Claude GALLINET explique les problèmes techniques rencontrés pour l'extinction de l'éclairage public sur la commune. Tout sera résolu fin du mois d'octobre.

Des plots réfléchissants seront installés autour du giratoire et sur le trottoir de la RD à l'entrée du village côté Lons. Comme énoncé plus haut, *l'artère principale de MIREBEL restera éclairée pendant toute la durée de travaux*.

7/ Choix de l'entreprise pour aménagement de la zone « Âges et Vie »

Nous avons reçu 2 offres : Cabinet ABCD 24 462 € HT

Cabinet COLIN 22 450 € HT

Le cabinet COLIN est retenu pour l'étude de l'aménagement de cette zone y compris pour les parcelles à céder à C. Combe et D. Bonjour.

POUR à l'unanimité.

8/ Affouages

Didier BESSON explique le règlement concernant l'affouage.

Les affouages se feront :

- à MIREBEL sur les parcelles 16 et 20 pour 27 lots
- à GRANGES SUR BAUME sur les parcelles 28, 3, 4, 5 et 13 pour 7 lots
- à CRANÇOT sur les parcelles 5, 33 et 22 pour 15 lots

La taxe d'affouage est toujours à 100€ pour environ 20 stères.

3 garants sont nommés : Franck LECOULTRE, Didier BESSON et Christian MAIRE

POUR à l'unanimité

Il convient de lancer des travaux de sécurisation sur la RD471 qui va en direction de MIREBEL :

Devis ONF: 3 695€ H.T. pour une coupe de 195 perches et 2/3 taillis

Les travaux seront effectués entre le 15/10 et le 15/11

Vente de bois : 58€ le m3 pour Granges et Mirebel et 70€ le m3 pour Crançot pour un total 200m3 soit 14000€

9/ Convention avec la Fédération de Chasse

Cette convention concerne la gestion des pelouses sèches de la Combe d'Ain.

Il convient de signer la convention avec la fédération Départementale des Chasseurs du Jura qui a pour objet de préciser le cadre dans lequel la commune et la fédération s'engagent à travailler en partenariat pour la gestion, la préservation et la valorisation du site.

Il est demandé que les pelouses sèches de Granges puissent être prises en considération à terme.

Abstention 1 ; POUR 14

10/ Décisions Modificatives Budgétaires

Il s'agit de modifier des crédits aux chapitres lors d'opérations d'ordre sur le budget général. POUR à l'unanimité

10/ Questions et informations diverses

- Le maire rappelle aux conseillers quelques dates de prochaines réunions.
- APEI vente de brioches : remerciements aux habitants de HAUTEROCHE
- OCA de BLETTERANS : la commune remercie les employés communaux qui ont œuvrés pour l'installation des parapluies pour la journée du commerce et de l'artisanat
- OCA de BLETTERANS : réflexions pour la prévision d'un marché de noël 2021
- Rapatriement de toutes les archives en mairie de Hauteroche
- Une page Facebook de la commune est ouverte (Commune de Hauteroche), n'hésitez pas à vous abonner !
- Les ateliers communaux de Crançot et Mirebel ont été estimés. Si des futurs acquéreurs sont intéressés, se faire connaître en mairie.

à noter : prochain Conseil Municipal prévu le mardi 26 octobre 2021 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20